



Bâle, le 3 juillet 2009

Communiqué de presse

Les prix des céréales panifiables Bourgeon sont fixés

Après une deuxième phase de négociations qui s'est déroulée le 2 juillet 2009, les agriculteurs et les meuniers Bourgeon ont pu s'accorder sur les prix de référence pour les céréales panifiables Bourgeon. Les deux parties ont fait des concessions. Au vu des turbulences du marché, le simple fait d'être parvenu à un accord est déjà un succès.

Par rapport à 2008, les prix baissent de 8 Fr./dt pour le blé, de 11 Fr./dt pour le seigle et de 10 Fr./dt pour l'épeautre. La nouvelle étape du démantèlement tarifaire pour les céréales et les turbulences vécues des dernières semaines par le marché conventionnel des céréales sont responsables de ces baisses.

Le prix du blé retrouve donc ainsi son niveau des années 2005 à 2007. Par rapport à cette même période, le seigle bénéficie d'une augmentation de 1 Fr./dt et l'épeautre de 4 Fr./dt. Contrairement à l'incertitude qui règne sur le marché conventionnel des céréales, l'accord passé entre les agriculteurs Bourgeon et les meuniers garantit une sécurité bienvenue sur ces marchés qui sont tellement imprévisibles en ce moment.

L'épeautre à quant à lui été traité de la même manière que l'année passée: pour éviter les distorsions de prix entre l'IG Dinkel et les autres acheteurs, la table ronde des prix recommande que les agriculteurs reçoivent en plus du prix de 110 Fr./dt un supplément spécial de 4 Fr./dt pour l'épeautre des variété de type A (épeautre pur) dont la commercialisation ne passe pas par l'IG Dinkel.

Variétés de blé recommandées pour les semis 2009

Le document de référence pour les variétés autorisées est la «Liste variétale céréales pour la récolte 2010» qui vient d'être publiée par Le FiBL. La Commission technique Grandes cultures de Bio Suisse a décidé de n'autoriser pour les semis de blé 2009 que des variétés de la classe TOP pour la commercialisation générale. À partir des semis 2010, seules variétés de blé de la classe TOP seront encore disponibles.

Prix des céréales panifiables Bourgeon Bio Suisse 2009 (Fr./dt)

Culture	Prix de référence à la production 2009	Prix à la production réalisés*	
		2008	2007
Blé panifiable (classes Top et I réunies en une seule classe)	104	112	104
Blé de floconnerie (classes II et III)	selon entente avec l'acheteur	102	92
Seigle	93	104	92
Épeautre de type A (non décortiqué)	110 (y. c. prime spéciale: 114)	124	110

* Pool des céréales bio de Bio Suisse

Pour tout renseignement:

Jacqueline Forster-Zigerli, Responsable des relations publiques de Bio Suisse, 079 704 72 41